

TERMES DE RÉFÉRENCE

Sélection des Points Focaux Régionaux par District pour l'appui à la mise en œuvre de la CDN 3.0 et des politiques climatiques en Tunisie

Sous le leadership du Ministère de l'Environnement

1. Contexte et justification

La Tunisie a engagé un processus ambitieux de renforcement de son action climatique à travers la Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0), le Cadre de Transparence Renforcé (CTR), les stratégies d'atténuation et d'adaptation, ainsi que les politiques climatiques sectorielles et territoriales. Ce processus s'inscrit dans une dynamique de rehaussement de l'ambition climatique, d'alignement avec les priorités nationales de développement et de transformation progressive des engagements climatiques en politiques, programmes et projets opérationnels aux niveaux national et territorial. La CDN 3.0 de la Tunisie repose sur une approche participative, transparente et territorialisée, conduite sous le leadership du Ministère de l'Environnement, à travers l'Unité nationale de coordination sur les changements climatiques, avec l'appui du PNUD Tunisie. Elle a mobilisé les parties prenantes nationales, sectorielles et territoriales, y compris les institutions publiques, les acteurs locaux, la société civile, le secteur privé, les experts, les universités et les communautés concernées, afin d'assurer une meilleure cohérence entre les objectifs climatiques nationaux, les réalités économiques locales et les vulnérabilités spécifiques des territoires.

Dans ce cadre, la Tunisie a également initié une dynamique innovante d'intégration de la jeunesse dans l'action climatique, notamment à travers le Processus "Jeunesse 3.0", conduit en coordination entre le Ministère de l'Environnement, le Ministère de la Jeunesse, le PNUD Tunisie et l'UNICEF. Cette démarche vise à institutionnaliser la participation des jeunes dans les processus de décision climatique, à renforcer leurs capacités techniques et citoyennes, et à faire émerger des recommandations territoriales portées par les jeunes et les faire remonter au niveau national pour alimenter les politiques climatiques nationales. Elle s'appuie sur des consultations menées à travers les cinq districts de la Tunisie, permettant de recueillir les préoccupations, priorités et propositions des jeunes issus de contextes socio-économiques et territoriaux diversifiés, tout en tenant compte des enjeux d'équité intergénérationnelle, d'inclusion sociale, de justice climatique et de transition juste.

L'intégration de la dimension jeunesse dans la CDN 3.0 constitue une avancée stratégique majeure pour la Tunisie. Elle traduit la reconnaissance du rôle des jeunes non seulement comme groupe vulnérable face aux impacts du changement climatique, mais également comme acteurs de transformation, d'innovation, de mobilisation communautaire et de redevabilité climatique. À ce titre, la Tunisie figure parmi les pays ayant pris en considération l'aspect jeunesse dans le processus d'élaboration de leur CDN 3.0, avec une approche structurée associant consultations territoriales, dialogue intergénérationnel et convergence entre politiques climatiques et politiques publiques de jeunesse. Cette orientation permet de renforcer la légitimité sociale de la CDN, d'améliorer son appropriation par les territoires et de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs climatiques capables de contribuer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des engagements nationaux.

La mise en œuvre effective de ces engagements nécessite une articulation étroite entre le niveau national, les districts, les gouvernorats, les collectivités locales, les services déconcentrés, le secteur privé, la société civile, les universités, les organisations de jeunesse et les populations vulnérables. Elle exige également un mécanisme de coordination territoriale capable d'assurer la remontée structurée des données, l'identification des priorités

locales, le suivi des mesures d'atténuation et d'adaptation, la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'engagement des jeunes dans l'action climatique et de la CDN ainsi que l'intégration des dimensions transversales telles que la jeunesse, le genre, la migration, l'enfance, la santé, l'emploi vert, la résilience des communautés et la justice climatique.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Environnement assurera le leadership institutionnel, stratégique et technique du dispositif de la mise en place de points focaux régionaux jeunes. Ce dispositif sera mis en œuvre en cohérence avec les orientations nationales relatives à la CDN 3.0, au Cadre de Transparence Renforcé, à la planification climatique territoriale et aux politiques sectorielles concernées.

2. Objectif général

Mettre en place un noyau de 10 jeunes (2 par district) structuré, compétent, opérationnel et dynamique de Points Focaux Régionaux jeunes par district, chargé d'appuyer la coordination territoriale, le suivi, la planification, la concertation et la redevabilité liés à la CDN 3.0 et aux politiques climatiques, sous le leadership du ministère de l'Environnement.

3. Objectifs spécifiques

- Assurer le relais entre les jeunes de leurs districts et le ministère de l'Environnement concernant les priorités climatiques nationales.
- Mobiliser les jeunes au niveau local pour participer aux ateliers de consultations, sessions de renforcement des capacités, réunions et activités relatives à l'action climatique et à la mise en œuvre de la politique climatique nationale.
- Identifier les principales préoccupations, idées et recommandations des jeunes en matière de changements climatiques, notamment sur l'eau, l'agriculture, les déchets, l'énergie, la biodiversité, la santé, l'emploi vert et la résilience locale...
- Contribuer à la collecte d'informations simples au niveau territorial sur les initiatives climatiques portées par les jeunes, les associations, les clubs, les maisons des jeunes, les universités et les acteurs locaux.
- Appuyer l'organisation d'activités de sensibilisation climatique auprès des jeunes, en coordination avec les structures régionales concernées.
- Faciliter la participation inclusive des jeunes issus de différents milieux, y compris les jeunes des zones rurales, les jeunes femmes, les étudiants, les jeunes actifs, les jeunes sans emploi et les jeunes engagés dans la société civile.
- Contribuer à l'identification de petites initiatives ou idées de projets climatiques portées par les jeunes pouvant être valorisées, accompagnées ou intégrées dans les dynamiques territoriales de la CDN.
- Participer aux événements et réunions de coordination organisées par le Ministère de l'Environnement, le PNUD Tunisie, l'UNICEF et les autres partenaires impliqués.
- Promouvoir et suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'engagement des jeunes dans l'action climatique ainsi que du plan d'action de la CDN 3.0, tout en renforçant la compréhension, des enjeux et des priorités liés aux changements climatiques.
- Sensibiliser et plaider en faveur de l'appropriation des objectifs de la CDN 3.0 à travers une communication claire, accessible et adaptée aux réalités et au contexte local.

4. Gouvernance du dispositif

- Le dispositif des points focaux jeunes sera placé sous le leadership institutionnel du Ministère de l'Environnement, en coordination avec les Ministères concernés, et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers concernés (PNUD, UNICEF).
- Le Ministère de l'Environnement assurera l'orientation stratégique, la cohérence avec la CDN 3.0, la validation du cadre de travail et la coordination nationale du dispositif.
- Les points focaux jeunes agiront comme relais au niveau des districts. Ils auront pour rôle de mobiliser les jeunes, recueillir leurs priorités et recommandations climatiques, appuyer les activités de sensibilisation et assurer une remontée structurée des informations vers le niveau national.
- Les Partenaires Techniques et Financiers apporteront un appui technique et méthodologique selon leurs mandats respectifs. Le PNUD Tunisie assurera le rôle de chef de file des appuis des partenaires, avec la contribution de l'UNICEF et d'autres partenaires concernés.
- Le dispositif reposera sur les principes de coordination, complémentarité, transparence, inclusion, redevabilité et respect des mandats institutionnels.

5. Mandat et rôles attendus des Points Focaux Régionaux

Domaine	Rôle du point focal régional	Livrables/preuves attendus
Coordination autour d'élaboration des instruments de la politique climatique nationale (plan d'action CDN3.0, SNJCC...)	• Participer aux ateliers et réunions relatifs au Plan d'action de la CDN 3.0 ou autres politiques climatiques • Consulter les jeunes au niveau des districts sur leurs priorités climatiques • Proposer des actions jeunesse concrètes à intégrer dans le Plan d'action de la CDN 3.0 • Identifier les initiatives locales portées par les jeunes en lien avec l'action climatique • Préparer des synthèses des contributions des jeunes. • Assurer le suivi des actions jeunesse retenues dans le Plan d'action de la CDN. • Assurer le suivi de la mise en œuvre de la SNJCC et d'autres instruments de la politique climatique nationale.	- Comptes rendus courts des réunions et consultations. - Liste des jeunes et structures consultés. - Tableau des priorités climatiques des jeunes par district. - Note synthétique des recommandations des jeunes pour le Plan d'action CDN 3.0. - Fiches simples des initiatives jeunesse identifiées. - Tableau de suivi des actions jeunesse proposées ou retenues. - Rapport final de synthèse par district Elaboration des Rapports périodique de suivi

Attenuation	Identifier opportunités locales de réduction des émissions : énergie, industrie, transport, déchets, agriculture, forêts.	Fiches d'options d'atténuation ; estimation qualitative des impacts.
ADAPTATION	Proposition des mesures prioritaire d'adaptation pour accroître la résilience climatique au niveau local, axées sur des solutions basées sur la nature ou innovantes	
Inclusion et participation	Organiser/Faciliter consultations avec femmes, jeunes, enfants, personnes vulnérables, migrants, société civile et privé.	PV de consultation ; analyse d'inclusion ; liste parties prenantes.
Communication et sensibilisation	Diffuser messages clés validés par le Ministère Appuyer la mobilisation locale et la visibilité du processus. Promouvoir et plaider en faveur de l'appropriation de la politique climatique nationale au niveau régional local Reporting quotidien sur les activités menées par les jeunes au niveau régional et local en faveur de l'action climatique	Plan d'information local; supports et photos/rapports. Videos, reels, Planification des évènements des ateliers initiation des rencontres et dialogue entre jeunes des différents district

6.Exigences requises pour la participation :

La sélection se fera uniquement parmi les jeunes du Groupe Jeunesse 3.0 ayant déjà participé aux consultations ou travaux liés à la CDN 3.0.

Conditions de participation
Participation préalable au Groupe Jeunesse 3.0 et aux consultations/travaux de la CDN 3.0
Motivation et engagement pour l'action climatique
Représentativité du district et capacité à mobiliser les jeunes localement
Compréhension générale de la CDN 3.0 et des enjeux climatiques locaux
Initiatives de communication et de mobilisation des jeunes dans le cadre de la CDN 3.0
Capacités de synthèse et de reporting
Disponibilité pour participer aux réunions, consultations et activités prévues
Respect des principes d'inclusion, d'éthique et de neutralité

7. Processus de sélection proposé

1. Publication de l'appel à candidatures avec TDRs , grille de notation et liste des pièces exigées.
2. Vérification administrative des dossiers et application des critères éliminatoires.
3. Évaluation technique des dossiers par un comité présidé par le Ministère de l'Environnement

4. Présélection des candidats ayant obtenu au moins 70/100.
5. Entretien structuré et/ou test écrit portant sur la CDN, l'analyse territoriale, la collecte de données, la coordination et l'inclusion.
6. Classement final par district, validation par le Ministère de l'Environnement et notification des résultats.
7. Signature d'une charte d'engagement, confidentialité, intégrité et redevabilité.

8. sélection par district

Le dispositif de sélection prévoit la désignation de deux points focaux par district, en veillant à assurer une représentation équilibrée entre un garçon et une fille.

Une liste de suppléant.e.s sera établie à partir des candidat.e.s classé.e.s en deuxième position à l'issue du processus de sélection. Cette liste permet de pourvoir au remplacement d'un point focal en cas de désistement, d'abandon en cours de mission, ou de manquement aux règles d'éthique applicables.

9. Annexes opérationnelles

Annexe A – Pièces à fournir par les candidats et notation

- CV récent
- CIN
- Lettre/note de motivation de 3 pages maximum
- Références professionnelles
- Preuves de missions, actions climatiques, formations....

Pièces à fournir		Pondération	
Participation au Groupe Jeunesse 3.0 et aux consultations/travaux de la CDN 3.0 avec pièces justificatives à l'appui		30pts	
Document présentant le candidat en indiquant:			
Nombre et références des participations du candidat à des ateliers, des sessions de formation et des événements nationaux ou internationaux en lien avec les changements climatiques, accompagnées des pièces justificatives correspondantes.		Références entre:1 et 3.....: 10pts	Références plus de 3.....: 25pts
Nombre et références des actions de sensibilisation et des initiatives menées par le candidat dans le domaine des changements climatiques (organisation et animation d'ateliers, forums, webinaires, campagnes de sensibilisation, production de vidéos, de reels ou d'autres supports de communication), avec pièces justificatives à l'appui.		Références entre:1 et 2.....: 10pts	Références plus de 2.....: 25pts
Note de motivation (3 pages maximum) présentant l'approche proposée par le candidat pour : • Traduire les priorités nationales de la CDN 3.0 en actions concrètes, réalistes et adaptées aux spécificités d'un district ; • Contribuer au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'engagement des jeunes dans l'action climatique ainsi que du plan d'action de la CDN 3.0 à l'échelle locale, • Favoriser la mobilisation, la participation et l'engagement des jeunes dans les actions climatiques locales, en développant des approches inclusives et adaptées au contexte territorial		20pts	

Faciliter le dialogue et la coordination entre les différents acteurs locaux afin de gérer les éventuelles divergences autour des priorités climatiques et de promouvoir une vision commune de l'action climatique.	
TOTAL	100pts

Seules les candidatures ayant obtenu une note égale ou supérieure à 70/100 seront retenues. Toute candidature n'atteignant pas ce seuil minimal sera automatiquement rejetée.